



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

# COMITÉ DU PROGRAMME

**Cent trente-deuxième session**

**8-12 novembre 2021**

**Plan de travail indicatif à horizon mobile pour les évaluations 2022-2025**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Masahiro Igarashi  
Directeur du Bureau de l'évaluation (OED)  
Tél.: +39 06570 53903  
Courriel: [OED-Director@fao.org](mailto:OED-Director@fao.org)

*Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

### RÉSUMÉ

- Le présent document contient un plan de travail indicatif pour 2022-2025, qui constitue une mise à jour du plan de travail 2021-2023 (PC 129/4) examiné par le Comité du Programme en novembre 2020 et approuvé par le Conseil à sa cent soixante-cinquième session.
- S'agissant des évaluations soumises à l'examen du Comité du Programme, le Bureau de l'évaluation (OED) prévoit d'achever la série d'évaluations des contributions de la FAO à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), puis de commencer, à compter de l'automne 2023, l'évaluation des domaines prioritaires du Programme (DPP) définis dans le Cadre stratégique 2022-2031.
- Conformément à l'appel du Secrétaire général pour un système des Nations Unies plus cohérent, efficace et transparent dans son appui aux pays, OED continuera d'évaluer les programmes de pays et d'accentuer son appui au renforcement des capacités d'évaluation à l'échelle nationale, tant dans les bureaux régionaux et bureaux de pays de la FAO que dans les institutions nationales intéressant le mandat de la FAO.
- OED continuera d'évaluer les actions humanitaires de la FAO dans les situations d'urgence et de fournir des services d'évaluation aux programmes et projets financés par des contributions volontaires. Dans le cadre de la fourniture de ces services, la mise en œuvre du plan de décentralisation approuvé par le Comité du Programme à sa cent vingt-huitième session en juin 2020 (voir le document portant la cote CL 164/6 Rev.1) a débuté.
- OED organisera périodiquement des présentations informelles des évaluations qui ne sont pas officiellement examinées par le Comité du Programme. Les Membres sont invités à proposer, pour ces présentations, des évaluations qui les intéressent, comme indiqué dans les tableaux 2, 3 et 4 de l'*annexe* du présent document.

### INDICATIONS QUE LE COMITÉ DU PROGRAMME EST INVITÉ À DONNER

Le Comité est invité à:

- examiner et approuver le plan proposé pour 2022-2025;
- proposer des évaluations qui pourraient faire l'objet de présentations informelles aux Membres de la FAO.

## I. Introduction

1. Le Bureau de l'évaluation (OED) mène des évaluations au titre du plan de travail indicatif à horizon mobile 2021-2023 (PC 129/4), approuvé par le Comité du Programme à sa cent vingt-neuvième session en novembre 2020 et adopté par le Conseil à sa cent soixante-cinquième session. Le principal objectif de ce plan de travail est l'examen des résultats obtenus par la FAO, conformément au Cadre stratégique et aux cadres de programmation par pays (CPP). L'accent est mis sur les contributions de la FAO à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD). Le présent document constitue une mise à jour du plan de travail pour 2022-2025.
2. En ce qui concerne les évaluations à présenter au Comité du Programme, OED prévoit de poursuivre la série d'évaluations thématiques des contributions de la FAO aux ODD, qui devrait être achevée au printemps 2023. À compter de l'automne 2023, OED prévoit de commencer une nouvelle série d'évaluations portant sur chacun des domaines prioritaires du Programme (DPP) définis dans le [Cadre stratégique 2022-2031](#). Le Bureau présente des évaluations stratégiques ayant trait à des questions qui concernent l'Organisation dans son ensemble et à des programmes, politiques et instruments jugés importants par les Membres ou la Direction, comme l'efficacité des programmes de la FAO dans la lutte contre la pandémie de covid-19.
3. L'initiative du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) destinée à réformer les opérations du système des Nations Unies au niveau des pays vise à fournir un appui plus cohérent et efficace aux pays cherchant à atteindre les ODD. Il est donc apparu nécessaire de renforcer l'obligation de rendre compte et l'orientation vers les résultats des organisations du système des Nations Unies à l'échelle des pays, y compris grâce aux évaluations. Dans cette perspective, OED continuera de mener des évaluations des programmes de pays, de contribuer au développement des évaluations décentralisées aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays de la FAO et d'améliorer ses initiatives visant à renforcer les capacités nationales d'évaluation des institutions publiques intéressant le mandat de la FAO. À cet égard, un nouveau projet de politique d'évaluation de la FAO sera élaboré conformément aux indications précédemment données par le Comité du Programme. OED continuera également de participer activement aux initiatives menées au niveau interinstitutionnel et à l'échelle du système pour renforcer la cohérence, l'efficacité et la transparence du système des Nations Unies.
4. Les évaluations des interventions humanitaires en situation d'urgence représentent un autre volet important des activités d'OED. Afin de renforcer la reddition de comptes et l'apprentissage dans ce domaine, OED participe activement aux évaluations de l'action humanitaire interinstitutionnelle et a lancé un programme d'évaluations relatives aux interventions d'urgence et à la résilience, qu'il a présenté au Comité du Programme à sa cent vingt-neuvième session<sup>1</sup> et qu'il propose de poursuivre dans le cadre du présent plan de travail actualisé.
5. Conformément à la politique en vigueur relative aux évaluations des programmes et projets financés par des contributions volontaires, OED s'occupe des évaluations finales des projets dont le budget est supérieur à 4 millions d'USD, ainsi que des projets dont l'évaluation est demandée par les partenaires de financement. Parallèlement, l'évaluation des projets au niveau des pays sera progressivement décentralisée dans les bureaux régionaux et bureaux de pays et OED fournira un appui institutionnel, technique et financier<sup>2</sup>.
6. Afin de cibler la discussion sur les sujets clés, OED a choisi de présenter en priorité les évaluations portant sur des questions de haut niveau intéressant l'Organisation dans son ensemble pour les soumettre au Comité du Programme. D'autre part, le Bureau mène un certain nombre d'évaluations qui pourraient intéresser les Membres de la FAO, pour lesquelles il pourrait organiser des ateliers de présentation informels périodiques et offrir ainsi un espace de discussion. À cet égard, il est ouvert à toute suggestion concernant le choix des évaluations à présenter lors de ces ateliers informels parmi celles qui figurent dans les tableaux 2, 3 et 4, en *annexe*.

---

<sup>1</sup> PC 129/4.

<sup>2</sup> PC 128/6.

7. En principe, le présent plan de travail indicatif à horizon mobile pour les évaluations est actualisé tous les deux ans et présenté pour examen à la session d'automne du Comité du Programme, qui fait suite à la Conférence de la FAO. OED peut présenter une mise à jour dans l'intervalle s'il en est besoin.

## II. Programme d'évaluation proposé

### A. Évaluations présentées aux organes directeurs

8. À la présente session, OED présente deux évaluations, à savoir le rapport final de l'évaluation du rôle et des activités de la FAO à l'interface entre action humanitaire, développement et paix<sup>3</sup>, et le rapport intérimaire de la phase 1 de l'évaluation en temps réel du Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19<sup>4</sup>.

9. Au cours de la période 2022-2025, OED commencera par présenter les dernières évaluations relatives aux ODD pour lesquels la FAO joue un rôle de chef de file, à savoir celles portant sur l'ODD 6 (eau propre et assainissement), l'ODD 14 (vie aquatique) et l'ODD 15 (vie terrestre). Suivront les évaluations des contributions de la FAO à chacun des DPP définis dans le Cadre stratégique 2022-2031. Le calendrier proposé pour les évaluations des DPP a été établi en tenant dûment compte du volume de travail qui devrait avoir été accompli au moment de l'évaluation de chaque DPP. Par ailleurs, certains DPP étant relativement nouveaux pour la FAO, leur évaluation devrait porter principalement sur les progrès accomplis et avoir une visée essentiellement formative.

10. S'agissant des évaluations qui concernent des questions stratégiques intéressant l'ensemble de l'Organisation, OED prévoit de présenter l'évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome lors de la session du printemps 2022 et l'évaluation de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire de la FAO lors de la session de l'automne 2022. De plus, ce plan de travail prévoit la présentation du rapport final de la phase 2 de l'évaluation en temps réel du Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 à la session du printemps 2022, suivie d'une nouvelle évaluation de la qualité des données scientifiques de la FAO demandée par la Direction à la session de l'automne 2022 et d'une évaluation de la suite donnée par la FAO à la résolution 7/2019 de la Conférence, demandée par le Comité du Programme<sup>5</sup> à la session de l'automne 2024. Le Bureau de l'évaluation prévoit également de présenter un projet de politique d'évaluation de la FAO à la session de l'automne 2022 et de faire rapport sur les progrès accomplis dans l'application de la politique et le renforcement des capacités d'évaluation de la FAO au niveau décentralisé deux ans après son application.

11. Le tableau 1 en *annexe* présente la proposition de plan relatif aux évaluations à soumettre au Comité du Programme pour 2022-2025. Figurent également dans le tableau, à titre d'information, les rapports de suivi des évaluations antérieures, établis par la Direction pour faire rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations convenues dans les réponses de la Direction aux évaluations deux ans après leur publication.

### B. Évaluations des programmes de pays

12. OED a réalisé 12 évaluations au niveau des pays au cours de la période 2020-2021. Ces évaluations, qui ont servi de mécanisme pour rendre compte aux pays, ont également permis de consigner les résultats, d'engager une réflexion sur les réalisations et de tirer des enseignements réutilisables à l'avenir. Le tableau 2 en *annexe* présente le plan des évaluations de programmes de pays dans sa version actuelle, qui est sélectionné en consultation avec les bureaux régionaux et bureaux de pays. En principe, les pays dans lesquels le programme en est à son avant-dernière année sont sélectionnés. D'autres facteurs ont également été pris en compte lors des consultations, notamment: l'importance stratégique du programme du point de vue du bureau régional, les

<sup>3</sup> PC 132/6.

<sup>4</sup> PC 132/7.

<sup>5</sup> CL 165/10, paragraphe 20, alinéa a).

programmes de pays sous-évalués, les programmes menés dans les pays ayant fortement besoin de l'appui de la FAO et l'utilité de l'évaluation aux fins de la définition d'une nouvelle direction stratégique pour le programme, par exemple dans les pays dotés d'un nouveau gouvernement. Étant donné que la situation de chaque pays est susceptible d'évoluer, les évaluations concernant des pays sont généralement confirmées un an à l'avance.

13. Par ailleurs, OED travaille en liaison avec les bureaux régionaux afin de déterminer les modalités de la prestation de services d'évaluation aux bureaux décentralisés qui souhaitent réaliser des autoévaluations ou des examens de leurs programmes de pays. En 2020-2021, il a aidé le Bureau de la FAO en Érythrée à mener une autoévaluation.

### *C. Synthèses régionales*

14. À sa cent vingt-cinquième session, en 2018, le Comité du Programme a invité le Bureau de l'évaluation à rédiger, à l'intention des conférences régionales de la FAO prévues pour 2020, des synthèses régionales des résultats et des enseignements tirés des évaluations réalisées au niveau des pays et à dessiner les tendances qui en ressortent. Ces synthèses ont été rédigées pour les cinq régions de la FAO et il était prévu de les examiner à l'occasion d'une réunion spéciale et/ou d'une séance organisée parallèlement aux conférences régionales. Au vu des ajustements apportés au calendrier des conférences régionales au regard de la pandémie, seule celle destinée à la Conférence régionale pour l'Europe sera examinée.

15. Suite à ces travaux, et gardant à l'esprit les enseignements tirés du cycle précédent, OED élabore des synthèses pour les conférences régionales sélectionnées en 2022. Celles-ci sont destinées à la Conférence régionale pour l'Europe, qui a demandé expressément d'examiner régulièrement ces synthèses lors de ses sessions, et à la Conférence régionale pour l'Afrique, un grand nombre d'évaluations ayant été menées dans la région entre 2019 et 2021. À l'avenir, OED pourrait rédiger ces rapports de synthèse pour d'autres conférences régionales par rotation et en consultation avec les bureaux régionaux.

16. Ces synthèses régionales ont pour objectif d'informer les conférences régionales des résultats et des enseignements tirés des évaluations réalisées par OED au cours des années précédentes. Ces rapports apportent systématiquement des informations sur les tendances observées dans les évaluations pour étayer la prise de décisions éclairées sur les priorités et les mesures au niveau régional, améliorer l'utilisation des rapports d'évaluation et créer une demande d'évaluations régionales.

### *D. Évaluations relatives aux interventions d'urgence et à la résilience*

17. Ce portefeuille d'évaluations est principalement constitué d'évaluations liées aux domaines prioritaires des programmes relatifs aux interventions d'urgence et au renforcement de la résilience (y compris les crises qui touchent la chaîne alimentaire), ainsi qu'aux programmes menés dans les pays classés parmi les 15 premiers pays en situation de crise alimentaire. Le portefeuille adopte une approche programmatique des évaluations au moyen d'évaluations groupées, d'évaluations de programmes, d'évaluations thématiques, d'évaluations en temps réel et d'évaluations interinstitutions, et est prévu de sorte à contribuer au programme général de la FAO en matière de reddition de comptes et d'apprentissage dans le cadre des évaluations. Autant que possible, les évaluations sont regroupées par type de crise, pays ou domaine thématique lorsque ceux-ci représentent des domaines prioritaires importants pour les travaux ayant trait aux situations d'urgence et à la résilience. Les évaluations interinstitutions et à l'échelle du système sont également un élément important du portefeuille. Les évaluations relatives aux interventions d'urgence et à la résilience sont intégralement financées par le Fonds fiduciaire pour l'évaluation.

18. Ces évaluations requièrent des délais plus souples, conformément aux cycles plus courts du financement humanitaire, ainsi qu'un appui en temps voulu au cycle de réponse d'urgence, comme des évaluations obligatoires des interventions immédiates. Une expérience particulière en matière de méthodologie est également nécessaire pour chercher une solution aux restrictions qui sont plus fréquentes en matière d'accès et de couverture. Les sujets et la couverture doivent correspondre au cycle des programmes d'action humanitaire et aux modalités de prestation de services.

19. Dans le cadre de la planification de ces évaluations, OED travaille en étroite consultation avec le Bureau des urgences et de la résilience (OER) et tous les coordonnateurs régionaux, sous-régionaux et nationaux des urgences et de la résilience. Le plan de travail proposé au tableau 4 en *annexe* sera donc amélioré et modifié en fonction des priorités émergentes.

20. Parmi les évaluations importantes menées en 2021 figuraient l'évaluation du rôle et des activités de la FAO à l'interface entre action humanitaire, développement et paix, l'évaluation en temps réel de l'intervention de la FAO face à l'infestation du criquet pèlerin et la synthèse d'évaluations des enseignements tirés et les évaluations par pays du Fonds pour la consolidation de la paix.

#### *E. Évaluations de programmes et projets financés par des contributions volontaires*

21. Conformément aux politiques régissant les évaluations de programmes et projets financés par des contributions volontaires, OED gère ces évaluations et en garantit la qualité. Il s'agit des projets et programmes de portée mondiale et régionale et de ceux qui concernent un seul pays, et qui portent sur l'intégralité du portefeuille et des initiatives de la FAO. En 2021, compte tenu des reports de 2020, il a mené 77 évaluations de projets (51 en cours et 26 achevées) dans plusieurs pays et sur plusieurs projets de portée mondiale, régionale ou nationale, pour un budget total de 374 millions d'USD pour tous les projets évalués. Certaines de ces évaluations portaient sur des programmes relatifs à plusieurs pays, tels que: le programme «La Mésoamérique libérée de la faim» (budget de projet total de 15 millions d'USD); le programme d'appui relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux de la FAO (budget de projet total de 50 millions d'USD); et le programme pour des paysages résilients face au changement climatique et pour l'amélioration des moyens d'existence (budget de projet total de 32 millions d'USD).

22. En 2021, pour faire face aux incertitudes et aux retards dus aux risques et aux restrictions liés à la covid-19, OED a dû ajuster les délais et les méthodes des évaluations, et trouver des approches adaptées et flexibles pour la réalisation d'évaluations de haute qualité. Les retards d'exécution de projets dus à la pandémie ont également eu un effet domino indirect sur la coordination, la planification et l'exécution des évaluations de projets. Le nombre de projets susceptibles d'être évalués a ainsi presque triplé par rapport aux années précédentes (voir le tableau ci-dessous), et le télétravail et les restrictions aux déplacements ont compliqué encore davantage la situation. Les efforts visant à augmenter les approches groupées ou programmatiques des évaluations de projets ou à mener plusieurs évaluations au titre d'un cadre d'évaluation unique, tel que celui des projets du Fonds pour la consolidation de la paix, font partie des approches pouvant aider à résoudre ces problèmes (huit évaluations de projets menées dans six pays simultanément, ainsi qu'un rapport de synthèse).

#### *Nombre total de programmes et projets financés par des contributions volontaires susceptibles d'être évalués*

Année	Nombre total de projets susceptibles d'être évalués
2019	50
2020	153
2021	139

23. À la fin du premier semestre de 2021, OED a entamé la décentralisation progressive des évaluations finales des projets qui ne concernent qu'un pays<sup>6</sup>. Simultanément, trois processus distincts mais interdépendants étaient en cours, à savoir l'utilisation des résultats des évaluations aux niveaux régional et national; le renforcement du système de gestion axée sur les résultats de la FAO; et le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement au niveau national. La décentralisation d'une partie de la fonction d'évaluation et de ses ressources aux niveaux régional et national, en collaboration et en partenariat étroit avec la Direction, a pour objet de faciliter

<sup>6</sup> Le Comité du Programme a approuvé le plan à sa cent vingt-huitième session.

l'accomplissement des trois objectifs stratégiques, de stimuler la dynamique engagée et de contribuer concrètement à l'apprentissage à la FAO.

24. Ces évaluations sont désormais gérées par les spécialistes régionaux de l'évaluation, qui ont été recrutés par les bureaux régionaux avec l'aide, y compris financière, d'OED<sup>7</sup>. Le rôle de ces spécialistes régionaux de l'évaluation consiste à gérer les évaluations décentralisées, mais également à contribuer à l'amélioration de l'apprentissage et de l'utilisation des résultats des évaluations au niveau décentralisé, tout en renforçant la culture de l'évaluation dans l'ensemble de l'Organisation. Le nombre d'évaluations de projets décentralisées que doit gérer chaque spécialiste régional de l'évaluation en 2021-2022 figure dans le tableau ci-dessous.

*Nombre prévu d'évaluations gérées par les spécialistes régionaux de l'évaluation en 2021-2022*

Région (bureau régional)	Nombre d'évaluations
Bureau régional pour l'Afrique (RAF)	16
Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale (REU)	6
Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (RAP)	12
Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (RLC)	15

25. OED participe à la décentralisation des évaluations des projets grâce à une équipe spéciale (l'équipe d'appui à la décentralisation d'OED), qui fournit des conseils techniques, un service d'assistance et une formation complète aux bureaux décentralisés. Un certain nombre d'activités de renforcement des capacités sont prévues en 2021-2022 pour appuyer la décentralisation. Il s'agit notamment de l'élaboration d'un cours complet de formation en ligne sur la gestion de la performance destiné aux bureaux décentralisés, de divers webinaires ciblés destinés aux collègues des bureaux régionaux et des bureaux de pays, ainsi que de réunions ponctuelles destinées aux spécialistes régionaux de l'évaluation et à leurs supérieurs dans les bureaux régionaux. Vers la fin de 2022, OED examinera le mécanisme de décentralisation actuel, afin d'évaluer les résultats et d'arrêter une stratégie de décentralisation à long terme.

26. Grâce à la décentralisation, les évaluations menées par OED dans ce domaine seront axées sur des projets et des programmes régionaux et mondiaux plus vastes et plus complexes. Le tableau 3, qui figure en *annexe*, présente les évaluations de quelques-uns des principaux programmes et projets financés par des contributions volontaires qui ont été achevées récemment, sont en cours ou dont il est prévu qu'elles soient réalisées dans un avenir proche. Le nombre d'évaluations prévues devrait être ajusté en fonction de l'évolution de la pandémie actuelle, qui affecte l'exécution des projets.

*Nombre prévu d'évaluations de programmes ou projets gérées par OED en 2021-2022*

	Total	Achevées	En cours	Prévues
2021	77	26	51	
2022 (programmes mondiaux et régionaux uniquement)	27	-		27

### III. Autres activités du Bureau de l'évaluation

27. Outre les évaluations, OED mène un certain nombre d'activités en vue de remplir son mandat et de porter à son maximum sa contribution aux objectifs de l'Organisation et de la communauté internationale.

<sup>7</sup> Le spécialiste régional de l'évaluation du Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (RNE) sera recruté vers la fin de 2021.

### *F. Collaboration dans le cadre du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation*

28. OED est un membre actif du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE), qui rassemble les fonctions d'évaluation de 57 organisations membres et organisations ayant le statut d'observateur. Les objectifs du GNUE sont les suivants: i) élaborer et faire respecter des normes et des lignes directrices professionnelles; ii) renforcer la professionnalisation et les capacités; iii) influencer l'élaboration des politiques et les activités opérationnelles au moyen des évaluations. En 2020-2021, OED a contribué à l'organisation des semaines de l'évaluation du GNUE et y a participé. Grâce au GNUE, OED a co-dirigé plusieurs groupes de travail et initiatives interorganisations et y a contribué. Le personnel d'OED a également apporté son concours à l'organisation du premier forum de partenariat entre le GNUE et le réseau d'évaluation du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui a permis de renforcer les relations entre les membres du GNUE et les bureaux de l'évaluation d'organismes donateurs bilatéraux.

29. En mars 2020, le Directeur d'OED a été élu Président du GNUE pour la période 2020-2022. Il est donc attendu qu'il dirige les travaux de ce réseau interorganisations et y participe de manière volontariste. La participation d'OED a été marquée par son rôle de coordonnateur dans le cadre de l'élaboration d'un résumé d'évaluation sur la covid-19 et la sécurité alimentaire, en collaboration avec le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et le Programme alimentaire mondial (PAM), et avec le soutien financier du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

30. À partir de 2022, OED continuera de participer à des groupes de travail interinstitutions sur des sujets tels que les méthodes d'évaluation, les examens par les pairs, les droits humains et l'égalité femmes-hommes, le renforcement des capacités, l'évaluation de l'influence des politiques, les évaluations à l'échelle du système et l'évaluation des plans-cadres nationaux de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

### *G. Collaboration avec d'autres réseaux d'évaluation*

31. En 2020-2021, OED a participé et contribué activement à plusieurs initiatives mondiales et régionales menées par des organisations partenaires et d'autres réseaux d'évaluation. Il a par exemple organisé plusieurs sessions durant la Semaine d'évaluation gLOCAL (juin 2021), qui est organisée par l'Initiative mondiale d'évaluation, et a présenté les résultats de ces travaux à plusieurs conférences, telles que la Conférence de la Société canadienne d'évaluation (mai 2021), la Conférence de la Société européenne d'évaluation (septembre 2021) et le Séminaire sur l'évaluation organisé par la Banque islamique de développement (BID) (novembre 2021).

32. OED participe également à la Coalition mondiale pour l'évaluation de la réponse à la covid-19, qui est organisée par le secrétariat du CAD et est composée des bureaux de l'évaluation d'institutions financières bilatérales, multilatérales et internationales, en contribuant à plusieurs résultats, comme une note sur les enseignements à retenir s'agissant de la sécurité alimentaire (juillet 2020) et le premier rapport de synthèse sur les premiers enseignements tirés sur les mesures initiales de lutte contre la pandémie de covid-19 et de relèvement après celle-ci (juin 2021).

33. À partir de 2022, OED devrait continuer à travailler avec d'autres réseaux d'évaluation tels que la Coalition mondiale pour l'évaluation de la réponse à la covid-19 et l'Initiative mondiale d'évaluation, ainsi que des organisations régionales de l'évaluation.

### *H. Renforcement des capacités d'évaluation nationales*

34. En réponse à la résolution 69/237 (2014) de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le renforcement des capacités en vue de l'évaluation des activités de développement au niveau des pays, de nombreuses organisations internationales ont participé aux activités de renforcement des capacités d'évaluation nationales en ciblant les organismes publics, les institutions de recherche et les associations d'évaluation professionnelles. Depuis 2018, OED appuie le renforcement des capacités d'évaluation nationales, défini par le GNUE comme: «le processus par lequel les entités et individus



étatiques et non étatiques renforcent et maintiennent les capacités nationales de gestion, de production et d'utilisation des données d'évaluation. [...] L'augmentation de la demande et de la qualité des évaluations, et leur utilisation dans les politiques et les pratiques exigent des compétences et des connaissances individuelles, des systèmes et politiques institutionnels et un environnement porteur, y compris l'instauration d'une culture d'évaluation favorable.»<sup>8</sup> L'objectif du renforcement des capacités d'évaluation nationales est de faire en sorte que les pays soient mieux à même de gérer les résultats et d'évaluer leurs propres progrès par rapport aux objectifs de développement fixés. L'augmentation de la réalisation et de l'utilisation d'évaluations des politiques et programmes contribuera à l'amélioration de la transparence et de la responsabilité des institutions et de la gouvernance, sur laquelle reposent les processus de transformation<sup>9</sup>.

35. Le Bureau de l'évaluation a augmenté le recours aux experts nationaux, l'association des institutions nationales à ses évaluations, et l'implication de représentants de l'État à ses groupes consultatifs chargés des évaluations. Ces efforts ont rendu ses évaluations mieux adaptées à chaque contexte et aux besoins des pays.

36. Avec les bureaux de l'évaluation du FIDA, du PAM et du CGIAR, OED a contribué à la mise sur pied et au financement d'un réseau de praticiens de l'évaluation dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et du développement rural (EvalForward). Ce réseau de praticiens s'est développé et compte aujourd'hui environ 1 000 évaluateurs, décideurs et universitaires venus de plus de 100 pays, et facilite le partage des connaissances, la sensibilisation et la constitution de réseaux parmi ses membres.

37. Au cours de la période 2022-2025, OED accentuera sa participation au renforcement des capacités d'évaluation nationales en synergie avec ses efforts de consolidation de la fonction décentralisée d'évaluation. Dans le cadre des activités de la FAO visant à renforcer les capacités des pays à suivre et à évaluer les politiques et les programmes, le Bureau les aidera à renforcer leurs capacités d'évaluation.

38. Afin d'aider les personnes qui fournissent des évaluations ou en utilisent au sein des ministères et d'autres institutions nationales des secteurs agroalimentaires à renforcer leurs capacités pour la recherche, la production et l'utilisation d'évaluations, OED prendra des mesures dans les trois domaines suivants:

- En réponse aux demandes spécifiques de renforcement des capacités d'évaluation, le Bureau de l'évaluation offrira, entre autres, des conseils et un appui techniques, des activités de recherche de compétences, d'apprentissage entre pairs et de facilitation du mentorat, et des échanges de données d'expérience entre les pays.
- Grâce au réseau de praticiens EvalForward, OED continuera de faciliter les échanges entre pairs, en donnant plus d'occasions de partager des connaissances grâce aux débats en ligne, aux webinaires et aux tables rondes en ligne.
- OED continuera de promouvoir la participation des spécialistes nationaux ou des stagiaires à ses travaux d'évaluation, et de renforcer les relations entre les institutions nationales, les universités et les groupes de réflexion.

39. OED a élaboré un document stratégique sur ses apports au renforcement des capacités d'évaluation nationales, sur la base duquel il demandera également des contributions volontaires pour appuyer ce domaine de travail.

---

<sup>8</sup> Rapport du GNUE de 2021 sur l'appui apporté aux États Membres dans la mise en œuvre du renforcement des capacités d'évaluation nationales par les organismes des Nations Unies depuis la résolution de décembre 2014.

<sup>9</sup> D'après le Cadre stratégique de la FAO (2022-2031), «[l]es processus de transformation reposent sur le renforcement, la transparence et la responsabilité des institutions et de la gouvernance, y compris une gouvernance réglementaire adaptative et efficace (catalyseurs en amont)».

*I. Communication – partage de connaissances et promotion du dialogue*

40. La communication reste un domaine de travail important d'OED, alors qu'il est de plus en plus nécessaire de délivrer des messages essentiels et de partager des connaissances et des informations de la bonne manière au bon public pour influencer le changement. Grâce aux mesures de décentralisation, ce domaine de travail devra également tenir compte des synergies et de la complémentarité du partage d'informations et de connaissances par les équipes d'évaluation travaillant à distance dans les bureaux régionaux.

41. OED prévoit de mettre en place un groupe de travail spécial au sein de l'équipe pour se concentrer sur la gestion des savoirs et la communication, et d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie globale de communication pour l'évaluation dans toute l'Organisation et prévoir des principes et objectifs pour le groupe, et d'identifier des domaines de travail prioritaires ces prochaines années. Parmi les mesures actuelles figure l'amélioration de l'accessibilité et de la visibilité des informations et rapports d'évaluation au moyen de la mise à jour et du développement du site web en vue d'améliorer et de renforcer les capacités de partage des enseignements et des conclusions des évaluations.

## ANNEXE

**Tableau 1. Évaluations et rapports connexes à l'intention du Comité du Programme**

Évaluations et rapports connexes à présenter	Année(s) de réalisation
<b>Session – automne 2021</b>	
Évaluation du rôle et des activités de la FAO à l'interface entre action humanitaire, développement et paix	2020-2021
Évaluation en temps réel du <b>Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19</b> (phase 1) – rapport intérimaire	2020-2021
Plan de travail indicatif à horizon mobile pour les évaluations 2022-2025	2021
<i>Rapport de suivi de l'évaluation de la Stratégie de la FAO en matière de partenariats avec le secteur privé (ce rapport sera inclus dans le document PC 132/2 – Stratégie de la FAO relative à la mobilisation du secteur privé – Mises à jour et état d'avancement de la mise en œuvre)</i>	2021
<b>Session – printemps 2022</b>	
Évaluation de la contribution de la FAO à l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable (ODD 6)	2021
Évaluation en temps réel du <b>Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19</b> (phase 2) – rapport final	2021
<b>Évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome</b>	2021
<i>Rapport de suivi de l'évaluation des travaux statistiques de la FAO</i>	
<b>Session – automne 2022</b>	
Évaluation de la <b>qualité des données scientifiques</b> de la FAO	2021-2022
Évaluation de la <b>coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire</b> de la FAO	2021-2022
Projet de <b>politique d'évaluation de la FAO</b>	2021-2022
<i>Rapport de suivi de l'évaluation de la contribution de la FAO à l'objectif Faim zéro (ODD 2)</i>	
<i>Rapport de suivi de l'évaluation du Programme de coopération technique de la FAO</i>	
<i>Rapport de suivi de l'évaluation de la Stratégie de la FAO en matière de partenariats avec les organisations de la société civile</i>	
<b>Session – printemps 2023</b>	
Évaluation de la contribution de la FAO à la <b>vie aquatique</b> (ODD 14)	2022
Évaluation de la contribution de la FAO à la <b>vie terrestre</b> (ODD 15)	2022
<i>Rapport de suivi de l'évaluation de la contribution de la FAO à l'action pour le climat (ODD 13) et de la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique (2017)</i>	
<i>Rapport de suivi de l'évaluation du rôle et des activités de la FAO dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens</i>	

<b>Évaluations et rapports connexes à présenter</b>	<b>Année(s) de réalisation</b>
<b>Session – automne 2023</b>	
Évaluation du programme « <b>Une seule santé</b> » (AP 3)	2022-2023
Évaluation du programme « <b>Des aliments salubres pour tous</b> » (AN 3)	2022-2023
Évaluation du programme « <b>Réduction des pertes et du gaspillage alimentaires</b> » (AN 4)	2022-2023
Plan de travail indicatif à horizon mobile pour les évaluations 2024-2027	
<i>Rapport de suivi de l'évaluation du rôle et des activités de la FAO à l'interface entre action humanitaire, développement et paix</i>	
<b>Session – printemps 2024</b>	
Évaluation du programme « <b>Accès équitable aux ressources pour les petits producteurs</b> » (AP 4)	2023
Évaluation du programme « <b>Transformation rurale inclusive</b> » (AV 2)	2023
<i>Rapport de suivi de l'évaluation de la contribution de la FAO à l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable (ODD 6)</i>	
<i>Rapport de suivi de l'évaluation du Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19</i>	
<i>Rapport de suivi de l'évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome</i>	
<b>Session – automne 2024</b>	
Évaluation de la suite donnée par la FAO à la résolution 7/2019 de la Conférence intitulée « <b>Renforcement de l'intégration des approches de l'agriculture durable</b> , y compris l'agroécologie, dans les futures activités de planification de la FAO», y compris le bilan de la gamme complète d'approches et de systèmes liés à l'agriculture durable	2023-2024
Évaluation du programme « <b>La bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables</b> » (AE 2)	2023-2024
Mise en œuvre de la nouvelle politique d'évaluation de la FAO et des progrès réalisés dans le renforcement des capacités d'évaluation de la FAO au niveau décentralisé	
<i>Rapport de suivi de l'évaluation de la qualité des données scientifiques</i>	
<i>Rapport de suivi de l'évaluation de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire de la FAO</i>	
<b>Session – printemps 2025</b>	
Évaluation de l' <b>Initiative Main dans la main</b> (AV 5), y compris ses incidences sur la réduction de la pauvreté, l'insécurité alimentaire et les inégalités, et de l'utilisation de la plateforme de données de la FAO	2024
Évaluation du programme « <b>Accroissement des investissements</b> » (AV 6)	2024
Évaluation du programme « <b>Agriculture numérique</b> » (AP 5)	2024
<i>Rapport de suivi de l'évaluation de la contribution de la FAO à la vie aquatique (ODD 14)</i>	
<i>Rapport de suivi de l'évaluation de la contribution de la FAO à la vie terrestre (ODD 15)</i>	

Évaluations et rapports connexes à présenter	Année(s) de réalisation
<b>Session – automne 2025</b>	
Évaluation du programme « <b>Situations d’urgence agricoles et alimentaires</b> » (AV 3)	2024-2025
Évaluation du programme « <b>Systèmes agroalimentaires résilients</b> » (AV 4)	2024-2025
Plan de travail indicatif à horizon mobile pour les évaluations 2026-2029	
<i>Rapport de suivi de l’évaluation du programme «Une seule santé» (AP 3)</i>	
<i>Rapport de suivi de l’évaluation du programme «Des aliments salubres pour tous» (AN 3)</i>	
<i>Rapport de suivi de l’évaluation du programme «Réduction des pertes et du gaspillage alimentaires» (AN 4)</i>	

## Tableau 2. Évaluations des programmes de pays

Le tableau ci-dessous recense notamment les évaluations concernant des territoires ou des groupes de pays.

Intitulé et état d'avancement de l'évaluation	Calendrier
<b>Afrique</b>	
<b><u>Achevées récemment</u></b>	
Sierra Leone	Publiée en 2020
Éthiopie	Publiée en 2020
Érythrée* (appui à un examen du CPP)	Publication prévue en 2021
<b><u>En cours</u></b>	
Madagascar	Publication prévue en 2022
Tchad	Publication prévue en 2022
Comores	Publication prévue en 2022
Cabo Verde	Publication prévue en 2022
Gabon	Publication prévue en 2022
<b><u>Prévues</u></b>	
Ghana	Publication prévue en 2022
Nigéria	Publication prévue en 2022
Rwanda	Publication prévue en 2023
Mali	Publication prévue en 2023
Namibie	Publication prévue en 2023
<b>Asie et Pacifique</b>	
<b><u>Achevée récemment</u></b>	
Indonésie	Publiée en 2021
<b><u>En cours</u></b>	
Afghanistan (la poursuite de cette évaluation dépendrait de la situation en matière de sécurité)	À déterminer
Programme multinational pour les îles du Pacifique	Publication prévue en 2022
<b><u>Prévues</u></b>	
Népal	Publication prévue en 2022
République islamique d'Iran	Publication prévue en 2022
Philippines	Publication prévue en 2023
<b>Proche-Orient</b>	
<b><u>Achevées récemment</u></b>	
Liban	Publiée en 2020
Tunisie	Publiée en 2020
Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord	Publiée en 2020
<b><u>En cours</u></b>	
Maroc	Publication prévue en 2021
Soudan	Publication prévue en 2021
Jordanie	Publication prévue en 2022
<b><u>Prévues</u></b>	
Algérie	Publication prévue en 2022
Mauritanie	Publication prévue en 2022/2023
Bureau sous-régional pour les États membres du Conseil de coopération du Golfe et le Yémen (SNG)	Publication prévue en 2022/2023

<b>Intitulé et état d'avancement de l'évaluation</b>	<b>Calendrier</b>
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>	
<b><u>Achevées récemment</u></b>	
Colombie	Publiée en 2020
Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (RLC)	Publiée en 2021
<b><u>En cours</u></b>	
État plurinational de Bolivie	Publication prévue en 2022
Bureau sous-régional pour les Caraïbes (SLC)	Publication prévue en 2022
République dominicaine	Publication prévue en 2022
<b><u>Prévues</u></b>	
Guatemala	Publication prévue en 2022/2023
Brésil	Publication prévue en 2022/2023
Paraguay	Publication prévue en 2023/2024
El Salvador	Publication prévue en 2023/2024
Haïti	Publication prévue en 2023/2024
<b>Europe et Asie centrale</b>	
<b><u>Achevées récemment</u></b>	
Arménie	Publiée en 2020
République de Moldova	Publiée en 2021
<b><u>Prévues</u></b>	
Macédoine du Nord	Publication prévue en 2022
Ouzbékistan	Publication prévue en 2022
Azerbaïdjan	Publication prévue en 2023

**Tableau 3. Évaluations relatives aux interventions d'urgence et à la résilience**

<b>Intitulé et état d'avancement de l'évaluation</b>	<b>Calendrier</b>
<b>Évaluations relatives aux interventions d'urgence et à la résilience</b>	
<b><u>Achevées récemment</u></b>	
Évaluation du rôle et des activités de la FAO à l'interface entre action humanitaire, développement et paix	Publiée en 2021
Évaluation des projets pluriannuels de résilience de l'ASDI au Tchad, au Mali, au Cameroun et au Niger	Publication prévue en 2021
<b><u>En cours</u></b>	
Évaluation en temps réel de l'intervention de la FAO face à l'infestation du criquet pèlerin	Publication prévue en 2021
Synthèse d'évaluations des enseignements tirés et évaluations par pays du Fonds pour la consolidation de la paix (Sierra Leone, Yémen, Tchad, Niger, République centrafricaine, Gambie)	Publication prévue en 2021
Réseau mondial contre les crises alimentaires – Synthèse d'évaluations et études de cas par pays (Éthiopie, Myanmar, Somalie, Yémen, région du Sahel)	Publication prévue en 2022
Évaluation du Programme de la FAO pour la résilience au Soudan du Sud	Publication prévue en 2022
Évaluation du Programme de la FAO pour la résilience en République démocratique du Congo	Publication prévue en 2022
Évaluation du Programme de la FAO pour la résilience en Somalie	Publication prévue en 2022
Synthèse des évaluations des programmes et projets du Yémen	Publication prévue en 2022
Intervention face au cyclone Idai en Afrique australe	Publication prévue en 2022
<b><u>Prévues</u></b>	
Synthèse des plans régionaux pour les réfugiés et la résilience en Turquie, en Jordanie et au Liban	Publication prévue en 2023
Évaluation des programmes de transferts monétaires et d'aides en espèces de la FAO	Publication prévue en 2023
Évaluation des déplacements forcés	Publication prévue en 2023
Synthèse des évaluations d'impact des interventions en matière de fourniture de semences lors de crises prolongées	Publication prévue en 2023
Synthèse des résultats des programmes d'action humanitaire, de développement et de paix dans le Sahel	Publication prévue en 2023
Synthèse de l'approche «Une seule santé» (les dimensions d'urgence et de résilience font partie de la synthèse globale)	Publication prévue en 2024
Programme de localisation de la FAO	Publication prévue en 2024
<b>Évaluations de l'action humanitaire interinstitutionnelle</b>	
<b><u>Achevée récemment</u></b>	
Évaluation de l'action humanitaire interinstitutionnelle de l'égalité entre les hommes et les femmes et de l'autonomisation des femmes	Publication prévue en 2021
<b><u>En cours</u></b>	
Évaluation de l'action humanitaire interinstitutionnelle de la réponse à la crise humanitaire au Yémen	Publication prévue en 2022
Évaluation de l'action humanitaire interinstitutionnelle du Plan de réponse humanitaire global COVID-19	Publication prévue en 2022



<b>Intitulé et état d'avancement de l'évaluation</b>	<b>Calendrier</b>
<b>Initiative conjointe en matière d'évaluations relatives aux interventions d'urgence et à la résilience</b>	
<b><u>En cours</u></b>	
Examen de la consolidation de la paix et de la sécurité climatique – synthèse des évaluations et des enseignements tirés (en partenariat avec le Fonds pour la consolidation de la paix et l'UNICEF)	Achèvement prévu en 2022

#### Tableau 4. Exemples d'évaluations d'importants programmes et projets financés par des contributions volontaires

Ce tableau ne tient pas compte des évaluations relatives aux interventions d'urgence et à la résilience figurant dans le tableau 3.

Évaluation	Calendrier
<b>Projet/programme mondial</b>	
<b><u>Achevées récemment</u></b>	
Évaluation du troisième cycle des projets du Fonds fiduciaire pour le partage des avantages du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	Publiée en 2021
Évaluation des projets liés aux Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts (financée par l'Allemagne)	Publiée en 2021
Évaluation du programme Suivi et analyse des politiques alimentaires et agricoles – phase 2 (MAFAP II – MTF/GLO/543/BMG, GCP/GLO/543/NET, notamment)	Publication prévue en 2021
Évaluation à mi-parcours du projet intitulé «Deuxième phase du Mécanisme forêts et paysans pour des paysages résilients face au changement climatique et pour l'amélioration des moyens d'existence» (GCP/GLO/931/MUL)	Publication prévue en 2021
<b><u>En cours</u></b>	
Évaluation de deux projets soutenant la mise en œuvre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts (GCP/GLO/347/MUL et GCP/INT/328/UK)	Publication prévue en 2021
Évaluation du programme «Relever le défi de la dénutrition» (GCP/BGD/059/USA et GCP/BGD/063/EC)	Publication prévue en 2021
<b><u>Prévues</u></b>	
Appui d'AgriIntel à la prise de décision en matière d'investissement dans les systèmes agroalimentaires	Publication prévue en 2022
Mettre en place un environnement favorable à la durabilité de la pêche artisanale	Publication prévue en 2022
Impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, résilience, durabilité et transformation (Programme FIRST)	Publication prévue en 2022
L'Accord de Paris en actions: renforcer la restauration des forêts et des paysages pour réaliser les contributions déterminées au niveau national	Publication prévue en 2022
Programme régional d'observateurs	Publication prévue en 2022
Commission des thons de l'océan Indien	Publication prévue en 2022
Approche pays intégré de la FAO pour l'intensification de la création d'emplois décents pour les jeunes dans les systèmes agroalimentaires	Publication prévue en 2022
Projet d'amélioration des moyens d'existence, de la sécurité alimentaire et de la sécurité maritime grâce au renforcement de la résilience des communautés de pêcheurs tributaires des récifs coralliens dans les pays côtiers africains de l'océan Indien (régional)	Publication prévue en 2022
L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim en 2025 (régional)	Publication prévue en 2022
Évaluation du programme «La Mésoamérique libérée de la faim»: des cadres institutionnels plus efficaces pour améliorer l'agriculture familiale, la sécurité alimentaire et la nutrition (niveau régional)	Publication prévue en 2022